



Aller travailler en vélo : un usage mineur et essentiellement urbain, en Bretagne comme ailleurs

Dans l'ensemble de la France et plus encore en Bretagne, le vélo est peu utilisé pour se rendre à son lieu de travail. En 2015, seulement 22 000 personnes recourent à ce mode de transport doux représentant 1,7 % des actifs en emploi, proportion moindre qu'au niveau national (2,0 %). Cette pratique du vélo en Bretagne est plutôt urbaine, pour de courts trajets. À l'instar des autres régions françaises, les adeptes des trajets domicile-travail à bicyclette se trouvent plus fréquemment parmi les cadres, chez les hommes ou les personnes vivant seules.

Laurent Auzet et Sébastien Pons, Insee

Moins de 2 % des trajets domicile-travail à vélo

Utiliser un vélo pour parcourir le trajet domicile-travail est encore moins fréquent en Bretagne que dans l'ensemble de la France. Seuls 1,7 % des actifs bretons en emploi utilisent la bicyclette pour aller travailler contre 2,0 % en moyenne en France métropolitaine (figure 1). Par rapport au vélo, la marche à pied a la faveur des Bretons (4,9 %).

Comme au niveau national, ces modes de déplacement dits « doux » apparaissent ainsi comme des pratiques marginales en Bretagne. Les transports en commun sont également moins utilisés dans la région pour se rendre au travail (5,4 % en Bretagne contre 7,6 % pour l'ensemble des régions hors Île-de-France). Inversement, l'usage de la voiture y est bien plus répandu : avec 81 % des actifs en emploi se rendant au travail de cette manière, la Bretagne est la région où l'utilisation de l'automobile est la plus élevée (77,9 % en moyenne pour les régions de province).

Plutôt pour des distances courtes et en ville

En Bretagne, la grande majorité des 22 000 utilisateurs de la bicyclette lors des trajets domicile-travail parcourt de courtes distances. Quatre utilisateurs sur cinq pédalent moins de 4 km. Cependant, même sur ces courtes distances, le vélo reste un mode de déplacement minoritaire derrière la marche à pied, les transports en commun, et plus encore l'automobile (figure 2).

La pratique du vélo pour aller travailler concerne ainsi avant tout les actifs résidant dans les centres des pôles urbains. Parmi ces derniers, 4,1 % se rendent au travail à vélo, proportion bien supérieure à celle de l'ensemble des actifs en emploi (figure 3).

La pratique de la marche à pied et l'usage des transports en commun sont également plus fréquents dans les pôles urbains. Ceci étant, même en ville, la voiture reste majoritaire. Elle est utilisée par deux tiers des actifs dans les centres des pôles urbains. Dans les communes les plus rurales, les actifs occupent plus fréquemment un emploi sur leur lieu de résidence. Ils se rendent aussi plus souvent à leur travail à pied ou en

deux-roues motorisé. Le choix d'un moyen de transport dépend ainsi pour une large part de la distance entre domicile et lieu de travail, et de l'existence d'éventuels moyens alternatifs

1 Moins de vélo et plus d'auto en Bretagne

Mode principal de transport pour les déplacements domicile-travail (en %)

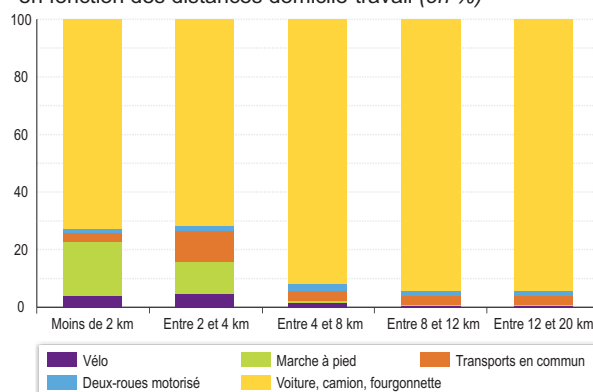
Mode principal de transport	Bretagne	France hors Île-de-France	France métropolitaine
Vélo	1,7	2,0	2,0
Marche à pied	4,9	6,1	6,3
Transports en commun	5,4	7,6	15,0
Deux-roues motorisé	1,4	1,6	1,9
Voiture, camion, fourgonnette	81,0	77,9	70,4
Pas de déplacement	5,6	4,8	4,5

Champ : actifs en emploi âgés de 15 à 74 ans résidant en Bretagne.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

2 Des trajets domicile-travail à vélo principalement sur de courtes distances

Mode principal de transport en fonction des distances domicile-travail (en %)



Champ : actifs en emploi âgés de 15 à 74 ans résidant en Bretagne ayant déclaré des déplacements domicile-travail.

Source : Insee, recensement de la population 2015, distancier Méric.

de déplacement (transports en commun, réseau de vélos en libre-service).

Une pratique du vélo plus intense à Rennes qu'à Brest

Rennes fait partie des grandes villes françaises de plus de 100 000 habitants où la pratique du vélo est la plus fréquente. Ainsi, 10,1 % des déplacements domicile-travail à l'intérieur de la ville se font par ce moyen. Rennes figure au quatrième rang des 39 grandes villes les plus cyclistes, loin cependant derrière Strasbourg (20 %), Grenoble (18,5 %) et Bordeaux (16,1 %). Comme pour l'ensemble de la Bretagne, la voiture reste cependant le moyen de déplacement le plus utilisé (39,2 %), devant les transports en commun (27,9 %) et la marche (16,8 %). À Brest, la bicyclette est beaucoup moins pratiquée pour se rendre au travail (2,9 %). Une large majorité des actifs brestois privilégie la voiture (64,4 %). Les conditions météorologiques ainsi que la topographie particulière de la ville des deux côtés de la Penfeld peuvent expliquer en partie cette désaffection.

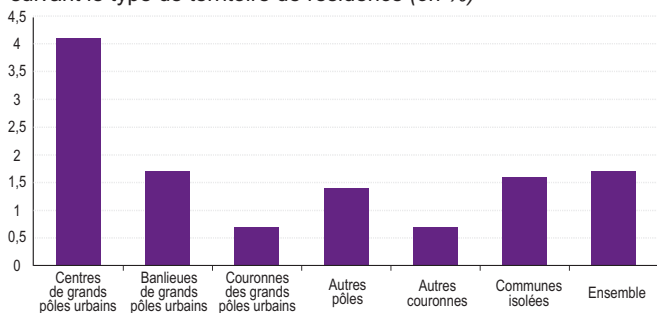
La pratique de la bicyclette fléchit dès que l'on dépasse les limites de ces grands centres urbains en raison des distances plus grandes à parcourir. Dans leurs banlieues, le vélo ne concerne que 1,9 % des déplacements domicile-travail, et 0,7 % dans les couronnes périurbaines.

Le cadre est plus souvent un cycliste

En Bretagne, 2,5 % des cadres recourent au vélo pour aller travailler alors que seuls 1,5 % des employés et ouvriers font de même (figure 4). Les cadres de la fonction publique sont particulièrement concernés, puisqu'ils sont 3,8 % à utiliser ce moyen de transport, contre 2,1 % des cadres d'entreprise et des professions intermédiaires de la fonction publique. De fait, la pratique du vélo est maximale dans les secteurs d'activité de l'administration publique et des arts, spectacles et activités récréatives (3,4 % dans les deux cas). C'est également le cas dans l'information-communication (3,2 %). Le recours au vélo pour les trajets domicile-travail est aussi plus fréquent parmi les plus diplômés. Ainsi, 2,7 % des titulaires d'un

3 Une pratique du vélo plus fréquente en ville

Proportion de déplacements domicile-travail à vélo suivant le type de territoire de résidence (en %)

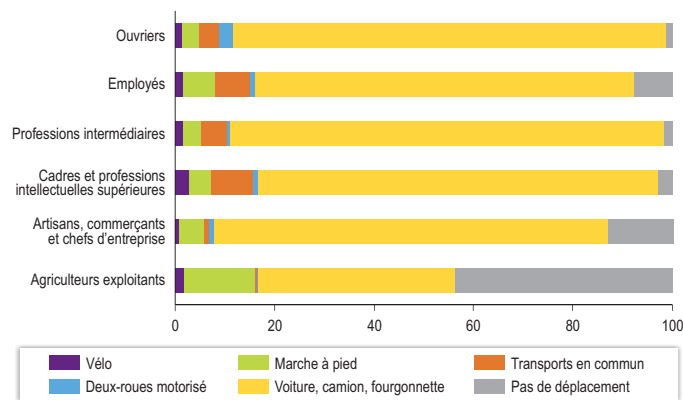


Champ : actifs en emploi âgés de 15 à 74 ans résidant en Bretagne ayant déclaré des déplacements domicile-travail.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

4 Un usage du vélo plus fréquent parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures

Mode de transport domicile-travail suivant les catégories socioprofessionnelles (en %)



Champ : actifs en emploi âgés de 15 à 74 ans résidant en Bretagne ayant déclaré des déplacements domicile-travail.

Source : Insee, recensement de la population 2015.

diplôme d'études supérieures vont travailler à vélo. Parmi les titulaires d'un bac + 5 ou plus, ils sont 3,3 %.

Les hommes et les personnes seules sont les plus adeptes

En Bretagne, les hommes se rendent plus fréquemment à leur travail en vélo que les femmes (respectivement 2,1 % et 1,3 %). Ces dernières privilégient la marche et les transports en commun. Sauf pour les plus jeunes – les personnes âgées de moins de 20 ans –, sans doute moins souvent titulaires d'un permis de conduire que leurs aînés, la pratique du vélo pour aller travailler dépend peu de l'âge. Les moins de 20 ans favorisent largement le deux-roues motorisé (16,9 %) devant le vélo (2,9 %). Le recours à la voiture est largement privilégié entre 30 et 49 ans (84,3 %), particulièrement parmi les couples avec enfant(s) (85,9 %). À l'inverse, les personnes seules (2,3 %) sont plus adeptes du vélo pour leurs déplacements domicile-travail que l'ensemble des actifs en emploi. ■

Sources

Les résultats sont issus de l'enquête annuelle de recensement de la population de 2015. Les personnes recensées indiquent pour la première fois le mode de transport principal qu'elles utilisent pour aller travailler. Les données de l'enquête de 2015 permettent de réaliser des premières analyses sur l'utilisation du vélo dans les déplacements entre le domicile et le lieu de travail. Mais, fondées sur une seule année d'enquête et non sur cinq comme habituellement pour l'ensemble des résultats du recensement, ces nouvelles informations ne peuvent être exploitées qu'à des niveaux relativement agrégés.

Insee Bretagne
36, place du Colombier
CS 94439
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :
Olivier Biau

Rédacteur en chef :
Jean-Marc Lardoux

Maquettiste :
Jean-Paul Mer

ISSN 2427-9013
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Partir de bon matin, à bicyclette... / Frédéric Tallet, Vincent Vallès, Insee. - Dans : *Insee Première* ; n° 1629 (2017, janvier) ; 4 p.
- En Bretagne, la moitié des navetteurs travaille à plus de 15 km de leur domicile / Carole Helleux, Insee Bretagne. - Dans : *Insee Flash Bretagne* ; n° 20 (2016, octobre) ; 4 p.

